

TRANSPORTS SCOLAIRES

2024
2025

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE



ET EN AGENCE SUR RENDEZ-VOUS À PARTIR DU 3 JUIN

DU 15 MAI AU 15 AOÛT



RDV SUR **KAROUËST.RE**

POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE **UNIQUEMENT**

PARTICIPEZ AU **GRAND TIRAGE AU SORT** ET TENTEZ DE GAGNER :

150 €
DE BON D'ACHAT



ET PLEINS
D'AUTRES
SURPRISES!



KAR'OUËST
Le Territoire de l'Ouest avec vous sur toute la ligne

0 800 605 605 Service & appel gratuits

Coût de l'appel gratuit à partir d'un poste fixe de La Réunion

L'OUËST
Le Territoire de l'Ouest
avec vous sur toute la ligne

Le Territoire de l'Ouest
avec vous sur toute la ligne

karouest.re

TRANSPORTS SCOLAIRES

2024
2025

AUX RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que **les inscriptions aux transports scolaires du Territoire de l'Ouest** pour l'année 2024/2025 **sont ouvertes depuis le 15 mai 2024 en ligne** (www.karouest.re).

Les inscriptions sont également possibles :

- **À partir du 3 juin au pôle numérique de la gare routière de Saint-Paul, sans rendez-vous**, avec des conseillers qui accompagnent les familles dans leur démarche d'inscription.
- **À partir du 3 juin, en agences commerciales, sur rendez-vous uniquement**, avec un collaborateur Kar'Ouest qui réalisera l'inscription à la place des familles.

Les pièces obligatoires sont :

- **Une photo de l'enfant** (si première demande).
- **Une attestation d'inscription à l'établissement scolaire**. Elle peut être donnée dans un second temps (avant le 30/09/24).
- Une copie du **livret de famille complet**.
- Une copie d'un **justificatif d'adresse** (facture d'eau, d'électricité, de téléphone) datant de **moins de 3 mois**.
- **Pour les élèves de collège et lycée** : Une **attestation de quotient familial de la Caf** datant de **moins de 3 mois**, à télécharger depuis le compte caf.fr ou l'**avis d'imposition** si la famille est imposable.
- **Pour les élèves de maternelle** : Un **formulaire adulte mandaté** (disponible sur le site karouest.re dans la rubrique Transports Scolaires)



LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION SERA CLÔTURÉE LE 15 AOÛT 2024.

Sans inscription dûment validée, l'élève sans titre de transport **ne pourra pas emprunter les transports scolaires**.



Pour tous les élèves du 1^{er} degré (maternelle et primaire)

L'**abonnement COOL** aux transports scolaires est **gratuit**. Cette gratuité n'exclut pas l'obligation pour l'élève de disposer d'un titre de transport valide pour prendre le car scolaire. Les familles doivent donc inscrire leur(s) enfant(s), même si c'est gratuit.

Afin d'informer les familles des élèves inscrits dans votre établissement, nous vous remercions de bien vouloir leur diffuser les supports de communication joints à ce courrier.

En vous remerciant pour votre contribution,
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération la meilleure.

Le réseau Kar'Ouest